

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 08/02/2022

Lieu : Salle des Fêtes

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absent : aucun

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 10/02/2022

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Vote du Compte administratif 2021 et du Compte de Gestion 2021
2. Projet de Budget Primitif 2022
3. Revalorisation des loyers communaux, école et grange
4. DIA PIGGOT/LEETSMANS
5. Commission Place du Village
6. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

1 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal a examiné le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2021.

La balance des comptes est la suivante :

- Fonctionnement : dépenses : 277 411 € - Recettes : 331 580 € soit un résultat : + **54 169 €**
- Investissement : dépenses : 278 563 € - Recettes : 290 393 € soit un résultat : + **11 830 €**

Il est à noter que ce résultat a été obtenu **sans augmentation de la fiscalité locale**.

Concernant le budget de Fonctionnement, les dépenses principales sont les suivantes :

- Charges à caractère général : 113 855 € prévus pour 100 739.11 € réalisés
- Charges de personnel : 87 287 € prévus pour 85 835.05 € réalisés
- Autres charges de gestion courante : 82 170 € prévus pour 79 762.08 € réalisés
- Dépenses imprévues : 21 340 € prévus pour 0 € réalisé

Les dépenses de fonctionnement (Dépenses de gestion des services + Dépenses imprévues) sont donc en retrait par rapport à celles prévues, alors que les recettes de fonctionnement sont nettement supérieures à celles prévues en grande partie en raison des subventions obtenues.

Les dépenses d'investissement sont de 278 562.69 €, dont 181 221.72 € pour la Maison de la Marie-Fernand ; l'écart avec les recettes est compensé par transfert de la section de fonctionnement et solde des années antérieures.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion 2021. Conformément à la loi, le maire n'a pas participé au vote.

2 PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2022

Le maire présente au Conseil Municipal, le projet de budget déclinant le débat d'Orientations Budgétaires (DOB) de janvier 2021 en Conseil Municipal. Le Conseil Municipal a examiné ce projet en prenant l'hypothèse de **ne pas augmenter les taux de taxe locale** (taxe d'habitation et taxe foncière) et en

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	---------------------------------	--

intégrant l'ensemble des actions du DOB, lui-même déclinant la feuille de route du Conseil Municipal pour l'exercice 2021.

Les principaux chapitres du budget de Fonctionnement sont :

En Dépenses

- Charges à caractère général : 97 538 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 90 477 €
- Autres charges de gestion courante : 87 395 €
- Charges financières (intérêts des emprunts) : 9 503 €

En Recettes

- Impôts et taxes : 183 988 €
- Dotations, subventions et participations : 105 668.58 €
- Autres produits de gestion courante : 22 690 €
- Ventes de produits fabriqués : 4 463.05 €

Ceci ménage un résultat réel hors consommation des « dépenses imprévues » de 36 360 € (soit le capital des emprunts à rembourser en 2022).

Les principaux chapitres du budget d'investissement sont :

En Dépenses

- Acquisitions : 12 000 €
- Immobilisations : 900 €
- Voirie : 67 860 € dont Place du Village 60 000 €
- Bâtiments communaux : 84 970 €
- Capital des emprunts : 36 360 €

En Recettes

- Subventions d'investissement : 108 122.70 €
- Emprunts et dettes assimilées : 0 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 123 882.93 €
- Virement de la section d'exploitation (recettes) : 148 862.62 €

Après débat (sans vote) ce projet de budget est approuvé et sera présenté par le maire le 22 février à l'Inspecteur Principal des Finances Publiques puis sera soumis au vote du Conseil Municipal lors de sa réunion de mars.

3 REVALORISATION DES LOYERS COMMUNAUX, ECOLE ET GRANGE

Les loyers de la grange et de l'appartement de l'école seront augmentés selon l'indice INSEE, arrondi à l'euro supérieur pour celui de la grange.

4 DIA PIGGOT/LEETSMANS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption sur la bâtisse située sur la parcelle A 362 de superficie cadastrale 296 m².

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	---------------------------------	--

5 COMMISSION PLACE DU VILLAGE

La commission en charge du projet de rénovation de la place du village accueille M. Bernard MAILLARD en tant que nouveau membre. La commission se réunira le 16 février à 15 heures 30.

6 QUESTIONS DIVERSES

6.1 Thermographie aérienne

Une thermographie aérienne a été réalisée la semaine dernière pour identifier les déperditions calorifiques de toitures ; les résultats seront transmis à la population fin avril. Corrélativement, en avril, sera mis en place un Guichet Unique, au niveau de l'Agglomération du Gard Rhodanien, chargé d'accompagner les propriétaires de résidences qui veulent réaliser la rénovation thermique de leur appartement ou maison. Des informations plus précises (lieux, date de rendez-vous, ...) seront diffusées début avril.

6.2 Réunion préalable à la mise en place de la Redevance Incitative

Une réunion préalable à la mise en place de la Redevance Incitative aura lieu le 7 avril à 18h à la salle des fêtes pour les habitants du PIN et communes voisines. Il s'agira de présenter les nouvelles modalités de levées et de tarification des ordures ménagères. La participation de la population est fortement souhaitée.




6.3 Politique environnementale de la commune

Deux nouveaux articles sont parus dans la presse sur les mesures environnementales conduites par la mairie : Bourse Plus et TV SUD n° 275. Ils seront mis en ligne sur notre site internet.

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	